

Réf: Dossier N° 035458

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « FAVEUR DIVINE IMMOBILIER »

Siège social Abidjan, Cocody, 2 PLATEAUX BLVD LATRILLE, LOT 487, ILOT 55

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/08/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 01/09/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FAVEUR DIVINE IMMOBILIER »

Objet : LA CONSTRUCTION DE BATIMENTS-PROMOTION IMMOBILIERE-TRAVAUX D'ETUDES EN BATIMENTS- ETUDES ET BTP-GENIE CIVIL ET INFRASTRUCTURES-GESTION IMMOBILIERE-ET SERVICES ANNEXES ET DIVERS. ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL : - L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. - L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX. - LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE. - LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE - ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, 2 PLATEAUX BLVD LATRILLE, LOT 487, ILOT 55

Dirigeant(s) : M DONGO KOUAME ANDERSON (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-05018 du 07/09/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°24768/GTCA/RC/2021 du 07/09/2021

